



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 93798

Texte de la question

Mme Joëlle Huillier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Malgré les efforts importants du Gouvernement pour développer ces réseaux (rétablissement de centaines de postes grâce au plan d'urgence pour la rentrée 2012 et au dispositif « plus de maîtres que de classes », retour des formations, renforcement des missions), les représentants des rééducateurs de l'éducation nationale estiment ces moyens insuffisants pour couvrir les besoins en accompagnement de dizaines de milliers d'élèves en difficulté : le nombre actuel de formations serait sans commune mesure avec celui des départs en retraite et ne permettrait pas de reconstituer le vivier d'enseignants spécialisés. En outre, ils constatent de grandes disparités entre académies quant au respect des missions des personnels des RASED et s'interrogent sur l'uniformisation annoncée de leur formation, en décalage avec les situations et besoins différenciés des élèves. Elle souhaite donc connaître les mesures concrètes et les moyens que le Gouvernement entend mettre en œuvre pour renforcer les Rased et ainsi mieux accompagner les élèves en difficulté.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Huillier](#)

Circonscription : Isère (10^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93798

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 mars 2016](#), page 1860

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)